

BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT
PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

INTEGRAAL VERSLAG
COMPTE RENDU INTÉGRAL

PLENAIRE VERGADERING VAN DONDERDAG 19 MAART 2020
SÉANCE PLÉNIÈRE DU JEUDI 19 MARS 2020

VOORLOPIG VERSLAG

Nog niet goedgekeurd door de sprekers.
Niet citeren zonder de bron te vermelden.

COMPTE RENDU PROVISOIRE

Non encore approuvé par les orateurs.
Ne pas citer sans mentionner la source.

PRÉSIDENCE : M. RACHID MADRANE, PRÉSIDENT.

- *La séance est ouverte à 10h37.*

M. le président.- Je déclare ouverte la séance plénière du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du jeudi 19 mars 2020.

EXCUSÉS

M. le président.- Ont prié d'excuser leur absence :

- M. Emin Özkara ;
- M. Kalvin Soiresse Njall ;
- Mme Leila Lahssaini ;
- Mme Caroline De Bock ;
- M. Youssef Handichi ;
- M. Juan Benjumea Moreno ;
- Mme Ariane de Lobkowicz ;
- M. Matteo Segers ;
- M. Pierre-Yves Lux ;
- Mme Gladys Kazadi ;
- Mme Margaux De Ré ;
- Mme Lotte Stoops ;
- Mme Stéphanie Koplowicz.

DISCOURS DU PRÉSIDENT

M. le président.- Avant d'entamer cette séance particulière, je voudrais publiquement remercier nos services, qui se sont impliqués de manière exemplaire ces derniers jours afin que le parlement puisse fonctionner au mieux dans cette période troublée et préparer cette séance plénière exceptionnelle.

(Applaudissements)

Je pense notamment aux services législatifs, ainsi qu'aux services logistiques, qui nous ont aidé à préparer les textes nécessaires, la procédure de vote adaptée à la situation et l'aménagement des salles.

Je voudrais aussi y associer, M. le ministre-président, le gouvernement et les cabinets ministériels, qui nous ont beaucoup aidés dans cette période.

Ce mardi, dans la foulée de la réunion du Conseil national de sécurité (CNS), le gouvernement bruxellois avait sollicité en urgence le parlement, afin d'organiser dans la soirée une réunion du Conseil régional de sécurité (Cores), regroupant une cinquantaine de participants dans des conditions respectueuses de la distanciation physique.

Il m'est apparu logique d'accéder à cette demande en mettant à disposition cet hémicycle, ce qui a impliqué la mobilisation inopinée de certains membres du personnel du parlement jusque tard dans la soirée. J'étais dans mon bureau et je sais jusqu'à quelle heure ils ont veillé.

Je voudrais saluer plus particulièrement, pour leur dévouement et leur engagement professionnel, tous ceux qui ont permis la tenue de cette réunion dans les meilleures conditions :

- Danny Willekens (technicien en chef) ;
- Hakim Ouindi (huissier) ;
- Didier Bastin (premier huissier) ;
- Bruno Van Eeckhout (huissier en chef adjoint) ;
- Fabienne Meskens (huissière) ;
- Alain De Bock (responsable sécurité) ;
- Sabine Depoorter (conseillère en prévention) ;
- Philippe Georges (police militaire) ;
- Alain Massillon (police militaire) ;
- Patricio Cantellano, de la société VMA (technicien audiovisuel).

(Applaudissements)

Je voudrais enfin remercier pour leur collaboration efficace et leur sens des responsabilités tous nos collègues députés et chefs de groupe.

ORDRE DES TRAVAUX

M. le président.- Nous allons vivre une séance exceptionnelle qui demande des mesures elles aussi particulières. Dans le souci de respecter les règles de distanciation sociale, nous avons réparti les députés dans quatre salles d'où ils peuvent suivre et participer aux débats. Il s'agit des salles 101, 201 et 206, ainsi que de notre hémicycle. La notion de séance plénière a été étendue aux dites salles. Il a également été décidé que seuls les présidents de groupe assistent physiquement à la séance plénière dans notre hémicycle. Les membres du gouvernement sont présents.

Pour la première fois dans l'histoire de notre parlement, nous allons examiner et sans doute approuver un texte émanant de ce même parlement, accordant au gouvernement une habilitation exceptionnelle.

PRISE EN CONSIDÉRATION

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition d'ordonnance de M. Rachid Madrane, M. Guy Vanhengel, M. Ridouane Chahid, John Pitseys, Emmanuel De Bock, Arnaud Verstraete, Mme Carla Dejonghe, M. Fouad Ahidar, Mmes Alexia Bertrand, Céline Fremault et Bianca Debaets visant à octroyer des pouvoirs spéciaux au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 (n° A-167/1 – 2019/2020).

Pas d'observation ?

La proposition d'ordonnance est prise en considération.

Je vous propose de passer à la discussion et au vote en séance plénière sans renvoi à une commission.

(Assentiment)

PROPOSITION D'ORDONNANCE

PROPOSITION D'ORDONNANCE DE M. RACHID MADRANE, M. GUY VANHENGEL, M. RIDOUANE CHAHID, JOHN PITSEYS, EMMANUEL DE BOCK, ARNAUD VERSTRAETE, MME CARLA DEJONGHE, M. FOUAD AHIDAR, MMES ALEXIA BERTRAND, CÉLINE FREMAULT ET BIANCA DEBAETS VISANT À OCTROYER DES POUVOIRS SPÉCIAUX AU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 (N° A-167/1 – 2019/2020).

Discussion

M. le président.- Aujourd'hui, nous examinons la proposition d'ordonnance qui vise à octroyer des pouvoirs spéciaux au gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19.

La présente crise étant d'une ampleur exceptionnelle et inédite, il est proposé d'octroyer au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale des pouvoirs spéciaux lui permettant de prendre rapidement les mesures nécessaires pour offrir à la population une protection aussi optimale que possible.

Je vous rappelle qu'il a été convenu, en accord avec l'ensemble des présidents de groupe, que seuls ceux-ci interviendront avec un temps de parole de trois minutes. Le gouvernement, quant à lui, dispose d'un temps de parole de cinq minutes.

La discussion qui va avoir lieu au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sera considérée comme également valable pour l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune. En conséquence, il n'y aura qu'un seul débat.

(verder in het Nederlands)

We hebben zo dringend een adequaat wettelijk kader nodig, dat het niet mogelijk is om te wachten tot het parlement alle daartoe noodzakelijke ordonnances goedkeurt.

(poursuivant en français)

Une impossibilité, pour le parlement, de se réunir, n'étant pas à exclure, il convient également, dans ces circonstances exceptionnelles, d'assurer la continuité du service public et du travail législatif. Vous le savez, les pouvoirs spéciaux sont une technique d'adoption des normes législatives utilisée au niveau fédéral, qui trouve son fondement dans l'article 105 de la Constitution et qui relève du pouvoir réglementaire d'attribution.

(verder in het Nederlands)

Artikel 105 van de Grondwet luidt als volgt: "De Koning heeft geen andere macht dan die welke de Grondwet en de bijzondere wetten, krachtens de Grondwet zelf uitgevaardigd, hem uitdrukkelijk toekennen".

De verleende beoordelingsbevoegdheid van de gewesten vindt haar grondslag in artikel 78 van de bijzondere wet van 8 augustus 1980 tot hervorming der instellingen, dat luidt als volgt: "De regering heeft geen andere macht dan die welke de Grondwet en de wetten en decreten krachtens de Grondwet uitgevaardigd, haar uitdrukkelijk toekennen". Artikel 78 van de bijzondere wet van 8 augustus 1980 tot hervorming der instellingen vormt dus een grondslag die het verlenen van bijzondere macht aan de Brusselse Hoofdstedelijke Regering verantwoordt. Artikel 38 van de bijzondere wet van 12 januari 1989 met betrekking tot de Brusselse instellingen verklaart het voornoemde artikel 78 van toepassing op het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.

(poursuivant en français)

Il est dès lors proposé de conférer une habilitation au gouvernement pour qu'il puisse lui-même prendre les mesures urgentes et adéquates en vue de faire face à la crise humanitaire du Covid-19 et de pallier une éventuelle impossibilité pour le parlement de se réunir.

La proposition contient six articles dont deux me semblent devoir être relevés.

L'article 2 vise à permettre au gouvernement de notre Région de prendre en urgence, par le mécanisme des pouvoirs spéciaux, certaines mesures dans les compétences qui sont les siennes pour réagir à la pandémie du Covid-19.

L'article 3 dispose ce qui suit : "Il n'est pas exclu que des mesures générales de confinement conduisent notre parlement à devoir ajourner ses séances pour une certaine période. Dans pareil contexte, à l'instar des arrêtés-lois qui ont dû être pris pendant les deux guerres mondiales, il est essentiel de garantir la continuité de l'exercice de la fonction législative par le mécanisme des pouvoirs spéciaux. Le gouvernement est donc investi de cette mission."

Des balises sont évidemment prévues à Bruxelles. Le gouvernement ne peut faire application de cette disposition qu'après concertation avec le président du parlement et avis du bureau du parlement sur les mesures envisagées. Il importe bien entendu que l'habilitation donnée au gouvernement le soit en concertation avec le parlement. Enfin, il appartient au bureau du parlement de constater la fin de l'impossibilité de se réunir.

Un deuxième texte, quasiment identique, vise l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune. Il est adapté aux compétences de cette dernière et les mêmes balises y sont prévues.

La discussion est ouverte.

Mme Alexia Bertrand (MR).- Je serai brève, car il me semble que le débat doit être limité et que nous devons formuler nos idées de manière concise. Si, il y a deux mois, on nous avait dit que nous nous retrouverions dans cette situation, personne ne l'aurait cru.

Ce matin, en venant au parlement, je n'ai pas reconnu notre ville, d'habitude si bruyante et joyeuse, pleine de vie et embouteillée. Elle était calme, presque morte, tournant au ralenti. Je me suis dit que c'était une bien triste journée. Ce n'est pas pour cela que j'ai fait campagne. Ce n'est pas pour cela que je souhaitais devenir députée. Ce n'est pas ce que j'ai annoncé aux citoyens qui m'ont élue. Jamais je n'aurais imaginé que nous transférerions ainsi nos pouvoirs au gouvernement.

Mais la situation est différente. En réalité, elle consacre le triomphe de la démocratie. Elle prouve que nous n'avons pas besoin d'un régime arbitraire, que la démocratie a prévu dans son arsenal juridique toutes les mesures, même dérogatoires, face à des circonstances d'exception. Et même si elles n'ont été appliquées que pendant les guerres de manière très parcimonieuse, elles démontrent que nous disposons, dans notre régime démocratique, de tout l'arsenal nécessaire pour ne pas tomber dans la dictature et l'arbitraire.

Nous-mêmes, membres du parlement, choisissons de déléguer, dans l'intérêt général et pour le bien commun, une partie de nos compétences au gouvernement. Nous décidons nous-mêmes de nous faire "hara-kiri" dans des conditions cadrées, mesurées et limitées dans le temps, pour le bien commun et la santé de nos citoyens. Le contraire aurait été immoral, parce que ce que nous faisons a pour ultime objectif de sauver des vies.

Chers membres du gouvernement, nous vous transférons ces pouvoirs dans un cadre juridique précis et en vous faisant confiance, mais tout en conservant une certaine capacité de contrôle. Nous resterons extrêmement vigilants. Nous vous demandons d'utiliser ces pouvoirs au mieux en cette période historique, exceptionnelle. J'ai foi dans le fait que vous les exercerez pour le bien commun, afin que nous sortions grandis de cette crise et que la démocratie en sorte renforcée. Notre groupe vous soutient et cosigne cette proposition.

Nous remercions les uns et les autres d'avoir accepté la modification que nous avons proposée. Elle consiste à dire que si le parlement ne peut plus se réunir, le gouvernement pourra prendre des décisions pour garantir la continuité du service public, mais à la condition qu'il démontre leur caractère urgent.

Je demande au gouvernement d'être fort et digne de notre confiance dans ces circonstances exceptionnelles.

(Applaudissements)

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- De N-VA leeft mee met alle gezinnen die door het Covid-19-virus getroffen zijn. In het bijzonder wil ik de mensen bedanken die in deze voor alle Brusselaars moeilijke omstandigheden zieken blijven verzorgen, instaan voor essentiële diensten, de winkels bevoorraden of aan de kassa zitten, bij de politie werken enzovoort.

In uitzonderlijke tijden zijn uitzonderlijke maatregelen nodig. Ook de N-VA zal deze ordonnantie betreffende bijzondere volmachten voor de Brusselse regering goedkeuren.

Ik heb daar echter drie opmerkingen bij, waar de regering hopelijk rekening mee zal houden. Als wij u deze bijzondere volmachten geven, krijgt u immers de sleutels van het Brussels Parlement in handen.

De N-VA vraagt u in de eerste plaats om daadkrachtig op te treden. Ik krijg heel veel vragen over welke steunmaatregelen de Brusselse regering heeft genomen. Voor de antwoorden moet ik de mensen doorverwijzen naar diverse websites, de informatie is nog niet heel duidelijk noch concreet. Net zoals de Vlaamse en de Waalse regering moet u voor een uitgebreid pakket aan maatregelen zorgen.

Ik weet dat u daar momenteel aan werkt, maar ik wil er ook op aandringen dat u concrete antwoorden biedt op de vele vragen waar de Brusselaars en de Brusselse ondernemers en zelfstandigen mee zitten. Zo vragen zij zich bijvoorbeeld af wat de eenmalige premie precies inhoudt.

Daarnaast wil ik benadrukken dat deze volmacht geen machtiging inhoudt om fiscale maatregelen te nemen. De grondwetspecialisten zijn daarover duidelijk: fiscale maatregelen nemen - belastingen heffen of verhogen - is voorbehouden aan de wetgever en valt dus niet onder uw bevoegdheid. Niet dat ik denk dat u dat van plan bent, maar ik wil het toch even duidelijk stellen, zodat dit zeker in het verslag van de parlementaire werkzaamheden wordt opgenomen.

Ook de begroting moet de regering aan het parlement voorleggen. U had in gewone tijden al een jaar nodig om de begroting rond te krijgen en het zal er niet eenvoudiger op worden. De N-VA verwacht echter dat u de begroting voorlegt aan het parlement.

Tot slot nog het belangrijkste: u krijgt van ons de sleutels van het parlement, en wij verwachten van u dan ook dat u die gebruikt zoals het parlement dat zou doen. Wij verwachten van u transparantie. Het parlement voert al zijn werkzaamheden transparant uit: iedereen kan duidelijk volgen wat er beslist wordt, waarom dat beslist wordt, wat het advies van de Raad van State is enzovoort.

In de ordonnantie die hier vandaag voorligt, staat dat u de regeringsbesluiten moet meedelen aan de voorzitter van het parlement en aan de griffie. Ik vertrouw erop dat de voorzitter van het parlement dat besluit meteen meedeelt aan de parlementsleden of aan het Bureau, en dat iedereen dus onmiddellijk op de hoogte wordt gebracht.

Alleen het besluit melden, volstaat echter niet. De parlementsleden hebben ook de onderliggende documenten nodig. Wanneer er bijvoorbeeld een advies van de Raad van State is, dan moet u dat ook bezorgen aan het parlement, het liefst vergezeld van een verslag van de ministerraad dat de motivering van het besluit bevat. U moet met andere woorden het volledige dossier dat aan een dergelijk besluit voorafgaat, bezorgen aan het parlement.

Voorts wil ik u vragen om wekelijks of tweewekelijks aan het parlement een gedetailleerd verslag te bezorgen over de manier waarop uw regering de bijzondere machten aanwendt. Dat vergt niet veel werk. Eén kabinetsmedewerker kan de opdracht krijgen om een verslagje te maken van de genomen maatregelen.

De tekst die voorligt, voldoet niet als het op transparantie aankomt en daarom vraagt de N-VA u om op dat vlak een extra inspanning te leveren.

M. Ridouane Chahid (PS).- Il est des instants dans la vie politique où, face à l'adversité d'une catastrophe s'abattant sans crier gare sur le pays, nous devons toutes et tous nous serrer les coudes et pouvoir réagir et agir rapidement pour sauver des vies. Dans un monde globalisé où les déplacements d'un bout à l'autre de la planète sont fréquents, notre Région et notre pays ont été atteints par le virus répondant au nom barbare de Covid-19, qui avait déjà touché plusieurs pays d'Extrême-Orient.

Pour endiguer efficacement sa propagation et organiser la solidarité, ainsi que la prise en charge médicale de celles et ceux qu'il a déjà touchés, des mesures, sans précédent depuis la première moitié du XXe siècle, sont aujourd'hui nécessaires. Elles ont été prises, d'abord, par un Conseil de sécurité national, ensuite, par un Conseil de sécurité régional. Et il faut saluer, ici, la grande sagesse que notre pays a montrée aujourd'hui par rapport à nos institutions, tant vis-à-vis de la première ministre que des différents ministres-présidents.

Cette semaine la Chambre des représentants, le Parlement de Wallonie et le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont voté à de larges majorités l'octroi des pouvoirs spéciaux à leurs gouvernements respectifs pour pouvoir agir vite et efficacement.

Nous sommes toujours en phase d'ascension dans la propagation du virus. Or la situation évolue très vite, et les réponses doivent pouvoir être données très rapidement. Y compris sur des champs réservés par notre Constitution et nos lois spéciales à l'assemblée parlementaire. Si celle-ci, comme on le sait, ne peut pas se réunir, sans parler d'adopter des législations à un rythme accéléré, le gouvernement le peut et il le doit ! La sécurité de nos concitoyens, la santé publique, la situation dans les hôpitaux, les structures d'accueil des plus fragilisés et la gestion de l'espace public l'exigent.

La mobilisation de ressources humaines, de moyens financiers supplémentaires et des infrastructures est aujourd'hui indispensable pour une organisation efficace de la solidarité nationale. Certaines dispositions, comme la suspension des expulsions domiciliaires, ont pu être prises sans pouvoirs spéciaux. Il n'en sera pas de même pour toutes.

Les pouvoirs spéciaux trouvent leurs racines dans les institutions de la république romaine dont les lois prévoyaient de confier à un personnage des compétences exorbitantes en situation de crise grave.

Les pouvoirs spéciaux que cette assemblée confierait à notre gouvernement pour sa mission ne sont pas octroyés à la légère. Ils ne dureront d'ailleurs que six mois, et les arrêtés pris pendant ce délai devront être dûment confirmés par notre assemblée.

C'est pourquoi, au nom du groupe PS, je me tourne vers tous mes collègues, de la majorité comme de l'opposition, pour les prier d'accorder un soutien aussi large que possible à cette proposition d'ordonnance qui dotera notre exécutif du soutien nécessaire à la prise de mesures fortes pour endiguer la propagation de ce virus et l'organisation bienveillante de la solidarité entre toutes les Bruxelloises et tous les Bruxellois. Forts de cette union extraordinaire, nous triompherons de l'adversité, comme nos ancêtres l'ont fait au lendemain des deux guerres mondiales, ou lorsque récemment nous avons dû faire face à des attentats.

À cet égard, je tiens à rendre un vibrant hommage à ces femmes et hommes qui, depuis le début de cette crise, répondent présent envers et contre tout afin de prodiguer à nos concitoyens les soins nécessaires à leur survie. Notre pays peut être fier de nos médecins, de nos infirmières et de nos infirmiers, de tout le personnel soignant qui travaille sans relâche au sein de nos hôpitaux. Au nom de mon groupe, je leur témoigne mon plus profond respect.

(Applaudissements)

De heer Arnaud Verstraete (Groen).- We maken vandaag een ongeziene gezondheids crisis mee, in Brussel, in België en wereldwijd. Duizenden landgenoten worden getroffen. In naam van Groen wil ik steun betuigen aan degenen die van nabij de soms verschrikkelijke impact van dit virus ervaren. Daarnaast denk ik aan degenen die aan den lijve de financiële gevolgen ondervinden van de noodzakelijke voorzorgsmaatregelen die worden genomen.

Het is opvallend hoe deze gezondheids crisis het beste bovenhaalt in onze medeburgers. Iedereen zorgt meer dan ooit voor elkaar en werkt meer dan ooit samen. Bij deze wil ik dan ook iedereen bedanken - zorgverleners, regeringsleden en diensten - die zich inspant om alles zo goed mogelijk geregeld te krijgen om hier doorheen te komen. We moeten meer dan ooit samenwerken en elkaar vertrouwen geven, want zo kunnen we levens redden.

Daar gaat het in dit besluit om. Deze ordonnantie, waarmee de regering volmachten krijgt om sneller en daadkrachtiger op te treden, zal levens redden. De verhoudingen moeten echter wel correct blijven. De voorgestelde mechanismen lijken te volstaan. Er is een bescherming ingebouwd via de voorafgaande communicatie aan de parlementsleden en aan het Bureau en via een advies.

Het is bovendien goed dat de regering kan aantonen met wat voor problemen ze momenteel wordt geconfronteerd en dat ze dankzij deze regeling sneller problemen zal kunnen oplossen.

Dit is geen eenvoudige, maar wel een goede beslissing. In deze situatie kan snel handelen echt levens redden. Dit zijn uitzonderlijke tijden en die vragen om uitzonderlijke maatregelen. De Groenfractie mag hier dan vandaag in beperkte samenstelling aanwezig zijn, wij steunen deze beslissing voluit.

(Applaus)

Mme Françoise De Smedt (PTB).- Nous voulons d'abord, évidemment, soutenir toutes les familles en ces moments difficiles et nous tenons surtout à adresser un énorme merci au personnel soignant qui prend soin de nous chaque jour.

Nous faisons face à une crise très sérieuse qui nécessite des mesures fortes et cohérentes. Notre priorité absolue est la santé des gens et c'est la raison pour laquelle il faut pouvoir prendre des mesures directes et urgentes afin de soutenir les hôpitaux et les médecins généralistes. Il doit être possible de modifier les règles pour octroyer des permis ou des marchés publics si c'est nécessaire en urgence. Nous sommes, bien évidemment, d'accord avec le gouvernement à ce niveau-là.

Depuis l'émergence de cette crise, mon groupe est constructif et soutient toutes les mesures qui vont dans le sens de protéger la santé de la population et toutes les mesures visant également à défendre la situation économique des familles. Ainsi, nous estimons très positif d'arrêter les expulsions domiciliaires, les coupures d'eau, de gaz ou d'électricité. Et nous continuerons à soutenir chaque mesure qui va dans le bon sens, comme l'idée de débloquer des fonds pour venir en aide aux travailleurs, aux indépendants et aux petites entreprises qui voient leurs revenus menacés.

Le PTB veut être une force de propositions dans cette crise. Nous avons des propositions à formuler à partir de notre expérience de terrain. Nous nous appuyons notamment sur l'expérience et l'expertise des médecins de nos maisons médicales de Médecine pour le peuple (MPLP). Afin d'enrayer la propagation du virus, cette expertise nous amène notamment à exiger la mise à l'arrêt de toutes productions et de services non essentiels, et ce, le plus vite possible et nous pousse à formuler des revendications pour protéger les revenus des travailleurs.

Cela étant dit, à nos yeux, un certain nombre d'autres mesures devraient être prises, qui ne le sont pas aujourd'hui. C'est pourquoi le débat public et démocratique est indispensable et l'activité parlementaire de contrôle du gouvernement doit continuer.

Il suffit d'évoquer le scandale autour de la pénurie de masques à l'échelon fédéral, mais on constate aussi un problème au niveau des mesures de confinement. Il est absurde que l'on interdise aux gens de se réunir entre amis, mais que les travailleurs doivent chaque jour se rendre au travail dans des usines. Ainsi, les travailleurs d'Audi se sont mis en grève et ont mis leur usine à l'arrêt car il n'est pas possible d'y respecter les mesures sanitaires. Nous sommes pour un lockdown complet qui mette les secteurs non essentiels à l'arrêt également. L'expérience d'autres pays montre que c'est le seul moyen efficace de faire baisser la courbe des personnes infectées par le coronavirus.

Dans d'autres lieux de travail, comme à Bruxelles Propreté, les agents ne peuvent pas respecter les distances quand ils arrivent au dépôt. Ils ne disposent pas non plus du matériel nécessaire à leur sécurité, comme des masques.

Tous ces retours du terrain que nous pouvons récolter doivent être débattus publiquement afin d'aider le gouvernement à résoudre les problèmes.

La question de la répartition du fonds des 110 millions d'aides octroyées par la Région mérite aussi un débat public ainsi qu'un contrôle parlementaire. Cet argent sera-t-il affecté en priorité aux travailleurs, aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises (PME) ? Ou sera-t-il donné aux grandes entreprises ?

En Wallonie, le gouvernement a décidé de garantir les revenus des aides ménagères, même si ces personnes n'ont pas de travail en ce moment. Qu'en sera-t-il à Bruxelles ?

Les retours de terrain nous montrent aussi la situation des sans-abri. En effet, ils n'ont plus d'endroit où trouver à manger ni pour aller aux toilettes, ce qui constitue pourtant la base de la dignité humaine. Les sans-abri ainsi que les réfugiés sont les oubliés de cette crise. Nous devons débattre des solutions à leur apporter, notamment comme cela s'est fait ailleurs, par la réquisition d'auberges de jeunesse ou d'hôtels pour pouvoir les loger ou les isoler.

On voit bien que le maintien de débats parlementaires est nécessaire. Nous trouvons positif que la proposition d'ordonnance bruxelloise prévoie un cadre plus balisé que celui repris dans le décret wallon, mais elle n'apporte pas de réponse au manque de débat public ou de contrôle parlementaire.

Mon groupe a donc décidé de s'abstenir lors du vote de cette proposition d'ordonnance.

Mais il est évident que l'on doit respecter les prescrits sanitaires et adapter le fonctionnement du parlement à la situation de crise sanitaire. Et ce n'est pas tant une question technique que surtout politique. Ainsi la ville de Gand démontre bien qu'il est tout à fait possible, techniquement, de trouver des solutions permettant la poursuite d'une activité parlementaire, tout en respectant les règles sanitaires. Dans cette ville, les services techniques sont parvenus à mettre sur pied en une journée un système numérique de vidéoconférence auquel participent 50 personnes. Pourquoi cette solution technique retenue au conseil communal de Gand ne serait-elle pas possible à Bruxelles ?

De heer Dominiek Lootens-Stael (Vlaams Belang).- Ook namens het Vlaams Belang wil ik mijn medeleven betuigen aan allen die familie of vrienden hebben verloren aan deze verschrikkelijke pandemie en aan iedereen die ziek is. Ik wil ook mijn steun uitdrukken aan iedereen in de zorg, maar ook in de economie, de logistiek en de voedingsdistributie, die onze samenleving in deze moeilijke tijden draaiend houden.

Vandaag staat het parlement op het punt om volmachten te geven aan de regering, zodat die de komende weken zonder parlement kan werken. Ik doe dat niet graag als democraat, maar ik ga ervan uit dat ook de regering dit liever niet had gedaan. Het is inderdaad een bijzondere situatie en er moet snel en efficiënt kunnen worden bestuurd.

Ik pleit er wel voor om het parlement alle instrumenten te bieden om op een adequate manier na te gaan of de regering deze volmachten wel gebruikt waarvoor ze bedoeld zijn en te controleren of de middelen efficiënt worden aangewend.

Ik betreur het dat de regering de voorbije dagen niet sneller in actie is geschoten. Daar zijn immers niet altijd volmachten voor nodig. De Vlaamse regering heeft bijvoorbeeld al een reeks maatregelen afgekondigd. Zo krijgen zelfstandigen die hun bedrijf moeten sluiten, deze maand een uitkering van 4.000 euro. Voor mensen die technisch werkloos zijn, worden de rekeningen van de nutsvoorzieningen betaald. Voor transportfirma's wordt de betaling van de verkeersbelasting uitgesteld enzovoort. Ik betreur dat de Brusselse regering zich in stilzwijgen hult. Minister Sven Gatz heeft enkele denksporen vernoemd, maar voor de rest heb ik geen weet van financiële of economische maatregelen. Misschien heeft dat te maken met het enorme tekort in de Brusselse begroting?

Financiële overwegingen zouden in elk geval geen rol mogen spelen in het overeind houden van onze samenleving. Alle nodige fiscale middelen moeten worden ingezet. We moeten de zwaksten in onze samenleving, met name de ouderen, bijstaan. Ik reken daarvoor vooral op de gemeenschapscommissies en de gemeentebesturen.

Tot besluit het volgende: Brusselaars, hou het veilig, hou jullie aan de richtlijnen, en zorg voor jezelf en voor de anderen.

M. John Pitseys (Ecolo).- Nos premières pensées vont aujourd'hui à celles et ceux qui sont malades, à celles et ceux qui pourraient l'être et à leurs proches. Notre soutien va à celles et ceux qui, dans nos hôpitaux, nos administrations, nos services d'aide et nos associations se trouvent en première ligne, dans des conditions souvent difficiles, pour aider, soigner et assurer la continuité de l'État.

La proposition d'ordonnance dont nous délibérons aujourd'hui confère à l'exécutif des pouvoirs exceptionnels, à la mesure de la crise sanitaire et des défis sociaux que nous affrontons. Dans ce cadre, l'état de nécessité, nous le savons tous ici, n'est pas un passe-droit, mais un pouvoir qui oblige. Mesdames et messieurs du gouvernement, nous consentons à vous accorder des pouvoirs spéciaux dans des circonstances qui sont sérieuses. Il y aura des vies à sauver et des personnes à relever après la crise.

Nous vous les accordons aussi parce que nous avons confiance en la manière dont vous les exercerez. Car des bornes sont posées à l'exercice de ces pouvoirs spéciaux. Ils sont limités dans le temps, ils sont circonscrits quant aux actes qu'ils permettent de poser. Ils seront vérifiés par le parlement, qui gardera le pouvoir de se réparer de ses prérogatives.

Nous vous les accordons car la démocratie ne représente pas seulement un ensemble de règles écrites, mais une culture de la liberté politique, une culture où nous nous reconnaissons dans nos désaccords, où nous nous tolérons dans nos divergences, où nous aimons chacune et chacun saisir le plaisir simple de pouvoir marcher où l'on veut, de pouvoir rencontrer des amis quand on le souhaite, de nous réunir à notre guise. Nous acceptons de tempérer l'exercice de ces libertés dans la mesure où vous les chérissez autant que nous.

Et nous vous accordons ces pouvoirs exceptionnels enfin et surtout parce que nous voulons croire que les Bruxelloises et les Bruxellois vous les accorderaient également, sachant que les jours à venir seront parfois difficiles, que l'on fera parfois la file pour aller acheter de la nourriture, que l'on verra moins ses amis, que l'on ne retrouvera plus ses collègues, que l'on restera parfois séparé de ses parents ou de ses grands-parents.

Quels moyens mettrez-vous en œuvre ? Ferez-vous, par exemple, appel au personnel afin que l'autorité publique puisse assurer la protection de nos citoyens ? Quels sont les principes qui doivent nous animer ? Cette confiance repose, au fond, sur des paris importants, qui sont autant de convictions. Le pari que nos services publics ne sont pas seulement la main froide de l'État, mais qu'il défendent une certaine idée de l'intérêt général et contribuent à construire celui-ci, qui protègent nos concitoyens, à commencer par celles et ceux qui ont le plus besoin d'être protégés. Le pari aussi que votre action sera juste, qu'elle ne sacrifiera personne et qu'elle choisira de privilégier celles et ceux qui sont le plus désavantagés. Et le pari, enfin, que notre communauté est plus que l'addition des intérêts qui la composent, que ce sont aussi nos liens qui nous rendent libres et que les éloignements auxquels nous consentons aujourd'hui nous rappellent à quel point ces liens sont importants.

Souvenons-nous-en plus tard et serrons-nous les coudes aujourd'hui.

(Applaudissements)

Mevrouw Carla Dejonghe (Open Vld).- In navolging van onze collega's gaan ook de gedachten van de leden van de Open Vld-fractie uit naar de mensen die getroffen werden door het virus en naar hun familie.

Het is goed dat dit voorstel van ordonnantie vandaag op tafel ligt. We moeten kordaat handelen om de openbare orde, de economie en de ziekenhuizen te ondersteunen, en dat moet snel en flexibel kunnen gebeuren.

De Brusselse regering heeft snel gehandeld en maakte al 110 miljoen euro vrij om de economie te ondersteunen. Ik hoop dat ook andere overheden, instellingen en lokale besturen maatregelen zullen nemen om de getroffen handelaars zo veel mogelijk te helpen.

Gelukkig is solidariteit ook besmettelijk. Er kwamen al snel veel solidariteitsacties op gang. Om die te coördineren, sloegen de Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC), Bruzz en Muntpunt de handen in elkaar en creëerden zij het drietalige online platform 'Brussels helps'. Via die website kunnen vrijwilligers en mensen die hulp nodig hebben, elkaar vinden.

De Open Vld-fractie dankt oprecht alle mensen die blijven werken om anderen te helpen, en alle vrijwilligers. "Blijf in uw kot" was geen voorbarige uitspraak. Zorg voor jezelf en voor anderen. De Brusselaars moeten hier sterker uitkomen.

(Applaus)

M. Emmanuel De Bock (DéFI)-. Nous avons affaire à un ennemi invisible. Nous devons affronter des événements d'une ampleur inédite. Jamais les générations politiques récentes en charge aujourd'hui n'ont eu à affronter un tel danger. Un danger global et invisible qui menace toute la population. L'épreuve que nous affrontons est redoutable, parce qu'elle nous demande des efforts qui vont à contre-courant de la nature sociale de l'homme.

Elle nous demande cesser de voir nos familles, nos amis, de nous replier sur nous. Elle demande de sauver des vies en nous disciplinant, chacun, dans notre vie de tous les jours, dans un monde où la liberté est un acquis fondamental. Chacun doit accomplir sa part pour briser la chaîne de transmission de ce virus.

Je souhaite tout d'abord à cette tribune remercier les soignants, médecins, généralistes, spécialistes, infirmières et infirmiers, dans les hôpitaux, mais aussi les maisons de repos, ceux qui travaillent à domicile, les pharmaciens, les dentistes, les forces de police, les pompiers, tous les employés des grandes surfaces et des épiceries, toutes celles et ceux qui par leur métier, public ou privé, sont contraints de rester sur le terrain et font que notre chaîne humaine, elle ne soit pas brisée. Tous, ils sont à la hauteur de la situation et le minimum que nous devons leur offrir, quelle que soit notre place dans cet hémicycle, c'est de l'être, nous aussi.

Notre premier devoir est de donner aux aides soignants les moyens de se battre, en leur fournissant des masques en suffisance, et ce le plus rapidement possible, en leur donnant des renforts pour le moment où ils seront débordés, en leur offrant du temps, grâce aux mesures de confinement aptes à ralentir pour de bon l'épidémie.

Le premier contrat social, c'est de protéger physiquement les membres de notre communauté. Nous devons aussi aider les victimes économiques indirectes, car c'est un tsunami qui s'abat sur l'ensemble de notre économie, non seulement sur le secteur horeca, mais aussi sur tous les fournisseurs, salariés et indépendants. Leur activité a été stoppée net par l'épidémie et les mesures de confinement.

Avec l'État fédéral, la Région bruxelloise devra trouver les moyens pour les aider. Et ces moyens devront être à la hauteur du préjudice, c'est-à-dire exceptionnels. La Flandre et la Wallonie ont déjà pris des mesures en faveur des commerçants qui devaient fermer. J'attends que notre gouvernement bruxellois ne laisse personne sur le bord du chemin et soit à la hauteur des autres Régions. Les taxes locales et régionales devront aussi être différées, et selon les activités économiques les plus touchées, elles devront être supprimées proportionnellement à la durée des fermetures.

Chers collègues, il n'y a pas de responsabilité sans solidarité. Songeons aux plus faibles, aux personnes les plus isolées. Comment, dans le confinement, pouvons-nous les aider le plus efficacement possible ? Ces derniers jours, nous avons basculé dans une dimension où les catégories politiques habituelles ne sont plus valides. En démocratie, lorsque la menace est globale, existentielle, il ne devrait plus y avoir d'adversaires. Il ne devrait y avoir qu'un seul ennemi, celui du virus, l'ennemi extérieur. La logique, le bon sens, mais surtout

le sens de l'État, exigent d'accorder les pouvoirs spéciaux au gouvernement pour un mandat limité, et parce que c'est la sécurité du pays et de nos Régions qui est en jeu.

Il n'y a plus de temps à perdre. Jamais dans l'histoire récente, l'intérêt général n'a été aussi facile à identifier : sauver des vies. Notre devoir, c'est d'aider les soignants sur le terrain de ce combat, de protéger la population et d'aider celles et ceux qui se trouveront en danger de précarité à cause de la crise. Toute autre considération est secondaire.

La peste est à notre porte. Veillons à ce que l'égoïsme, l'indifférence et le repli sur soi n'en facilite pas la propagation. C'est une crise existentielle, pas simplement parce qu'elle menace des vies, mais aussi parce qu'elle nous force, pour nous en sortir, à faire société, à faire corps, à nous discipliner pour le bien collectif. Il y a longtemps en réalité que nos pays riches, enfoncés dans leur bien-être et leurs privilèges, n'ont pas eu à expérimenter un tel péril, une telle peur, un tel inconfort. Et même si ces désagréments sont peu de choses au regard de l'Histoire et de ce que tant d'autres humains ont à endurer sur Terre, c'est une épreuve que nous subissons tous ensemble et qui en dira beaucoup sur nous-mêmes.

Soyons donc tous à la hauteur de l'événement. Dépassons-nous. Puisse-nous aussi, le jour où nous en serons sortis, réaliser notre chance, malgré tout, de vivre dans un pays, certes avec ses défauts, mais qui a toujours maintenu et défendu un système de santé performant et, surtout, accessible. Rendons-nous compte de notre chance et soyons à la hauteur pour préserver ce qui nous est le plus précieux : la vie.

Bien sûr, je ne peux m'empêcher de m'interroger sur les différences d'appréhension de la lutte contre le coronavirus, entre le confinement que nous vivons et l'attitude inverse adoptée par nos voisins néerlandais. Lequel de nos deux pays prend la meilleure décision pour sa population ? Je dois avouer que je n'en sais rien. Les responsables politiques s'appuient sur les experts et nous espérons que chacun mesure à sa juste valeur le choix des décisions qu'il prend. Mais les responsables politiques se doivent d'être transparents vis-à-vis de la population, en ce compris en reconnaissant leurs propres limites, avec humilité et modestie.

Pour cette raison, c'est avec confiance et conviction que notre groupe accorde au gouvernement les pouvoirs spéciaux pour gérer cette crise et qu'il l'assistera chaque semaine pour aider au mieux nos concitoyens.

(Applaudissements)

De heer Fouad Ahidar (one.brussels-sp.a).- De one.brussels-sp.a-fractie heeft geen minuut getwijfeld om het voorstel van ordonnantie om bijkomende machten toe te kennen aan de Brusselse regering mede te ondertekenen. Wij schenken de regering ons vertrouwen. Het verheugt me ten eerste dat zowel leden van de meerderheid als van de oppositie de tekst hebben goedgekeurd en mede-ondertekend. Sommigen hebben zich onthouden, maar dat is hun recht. Vandaag wordt bewezen dat eenheid mogelijk is in ons halfmond.

Veel mensen vragen hoe daklozen en oudere mensen het momenteel stellen en ik vertrouw er dan ook op dat iedereen zijn best doet om die mensen niet te vergeten. Ik weet dat de collegeleden Maron en Van den Brandt daar dagelijks mee bezig zijn, alleen zouden zij misschien iets duidelijker kunnen tonen dat er wel degelijk initiatieven in die zin worden genomen. Ik ontving namelijk net nog een sms'je van iemand met die vraag, en of de hulp niet tekortschiet op dat vlak.

Communiceren is zeer belangrijk. Dat moeten we dan ook blijven doen, en liefst in alle mogelijke talen. Ik zie dat in sommige publicaties wel drie of vier talen worden gebruikt, maar misschien moeten we er vijftig gebruiken, opdat echt iedereen zou beseffen dat er dringend iets moet gebeuren.

Ik vind het goed dat het Verenigd College nu de macht krijgt om alle ziekenhuizen bij te staan, want het gaat om duizenden mensen die dag en nacht aan de slag zijn. Ik dank hen ten eerste. We kunnen veel mensen vermelden, maar steeds vergeten we er wel enkele die de economie dag en nacht doen draaien en de paniek bij de bevolking terugdringen.

(poursuivant en français)

Concernant l'appel aux dons de l'hôpital Saint-Pierre pour l'achat urgent de machines à titre préventif, il faut préciser qu'il s'agit là d'une initiative privée. La communication doit être claire car ce genre d'appel suscite la panique. Les gens s'inquiètent de voir un hôpital demander de l'argent aux citoyens pour l'achat d'équipements. Il faut les rassurer. Vous le faites déjà, mais n'hésitez pas à le faire davantage.

Je veux également répéter qu'en Italie, en France, en Belgique ou encore en Chine, les gens ne sont pas morts de faim. C'est la maladie qui les a tués. Aujourd'hui, les citoyens font plus attention à leur ventre qu'au risque d'être porteurs de ce virus qui pourrait affaiblir des personnes âgées, mais aussi des plus jeunes, puisque nous savons désormais que de plus en plus de patients de 40 à 60 ans se retrouvent à l'hôpital. Il faut que cela cesse.

Nous vous donnons ici les pleins pouvoirs. Ne donnons pas pour autant l'impression que nous sommes au chômage, tandis que d'autres doivent aller travailler. Nous restons disponibles pour le gouvernement, pour quelque aide ou accompagnement que ce soit.

M. le président, s'il vous vient une idée à laquelle nous pourrions apporter notre contribution, faites-le-nous savoir. À la Commission communautaire flamande (Vlaamse Gemeenschapscommissie, VGC) Mme Van den Brandt, M. Smet et M. Gatz ont déjà pris des initiatives en ce sens pour aider les citoyens qui souhaitent créer des plates-formes solidaires.

Enfin, pour rappeler le cynisme dont peuvent être capables certains, j'ai vu ce matin qu'une personne avait créé une plate-forme proposant de "louer" des personnes de plus de 65 ans pour aller faire des courses entre 8h et 9h, créneau horaire qui leur est exclusivement réservé dans certains magasins. Le cynisme n'a pas de limites !

Quoi qu'il en soit, vous avez notre soutien. Je vous remercie, M. le président ainsi que tous les services qui vous ont accompagné, pour le superbe travail que vous avez accompli à ce jour.

(Applaudissements)

Mme Céline Fremault (cdH). - Il y a pratiquement une semaine, j'entamais mon intervention par ces mots : "La situation est inédite, elle nous est inconnue. Elle interpelle, elle déroute, elle nécessite de la vigilance, de la générosité et une union sacrée, autant sur le plan moral que politique."

Aujourd'hui, ces mots sont plus que jamais d'actualité et résonnent avec encore plus de justesse, à la suite des différentes mesures, drastiques mais responsables, adoptées par le Conseil national de sécurité, le pouvoir fédéral et les entités fédérées, ensemble. Les textes sur la table de cette assemblée donnent les pouvoirs spéciaux au gouvernement bruxellois. Le cdH l'a réclamé dès mardi matin et nous avons donc logiquement cosigné ces textes.

Nous avons décidé, voici quelques mois, de pratiquer une opposition constructive. Nous voulions être un parti de solutions, avec un état d'esprit positif. Nous prenons avec vous, ensemble, nos responsabilités dans un moment plus que particulier : celui d'une crise gravissime sur le plan sanitaire, avec de lourdes conséquences économiques, financières et sociales qui toucheront tous les Bruxellois.

Les pouvoirs spéciaux ne sont pas un blanc-seing donné au gouvernement. Il est bon de rappeler que notre institution, le parlement, est contrainte d'être mise sur pause, étant donné l'urgence de la situation. Elle vous délègue, cher gouvernement, un pouvoir immense, et ce en toute confiance, selon bien évidemment un cadre constitutionnel et juridique existant.

Les textes rappellent que les arrêtés pris seront toutefois confirmés par une ordonnance dans un délai de six mois, que l'habilitation est limitée dans le temps. Notre contrôle ne sera pas nul mais, soyons clairs et honnêtes, il est restreint car la situation de crise l'exige pleinement.

Vous vous concerterez avec le président de l'assemblée, vous prendrez l'avis du Bureau. Je vous invite aussi à nous informer, à nous associer de la façon la plus appropriée possible, à propos des décisions sanitaires, de la prise en charge des effets socio-économiques, des mesures de prévention et de sécurité bien indispensables,

car il n'est pas vain de plaider l'union sacrée entre tous et de porter ensemble celle-ci. Car c'est unis, de façon responsable, que nous y arriverons. Majorité comme opposition doivent montrer une maturité à la hauteur des événements.

Je terminerai cette brève intervention par les mêmes mots que la semaine passée, agrémentés de quelques autres. Courage à vous dans ces moments difficiles ! Les journées seront longues, les nuits seront courtes, pour vous et vos équipes. Préservez-vous aussi, car les institutions doivent l'être au nom de la démocratie. En avant, prenez les décisions les plus protectrices de notre population aujourd'hui menacée. N'ayez pas d'hésitations, il n'y aura jamais à tergiverser pour protéger les plus faibles, les sans-abri, les personnes handicapées, les victimes de situations de violence, et sauver des vies.

Merci, enfin, d'être, par les actions entreprises, le relais de notre gratitude envers toutes celles et ceux qui se trouvent en première ligne, en particulier le personnel médical. Dans quelques minutes, nous poserons tous un geste exceptionnel dans nos vies d'élus. J'en suis personnellement très touchée, comme l'ensemble de mes collègues du cdH. Je sais que vous l'êtes aussi.

Soyons dignes collectivement de la confiance mutuelle que nous nous accordons et à la hauteur de ce que nous traversons, pour notre pays, pour notre Région de Bruxelles-Capitale, pour nos citoyens, ensemble.

(Applaudissements)

Mevrouw Bianca Debaets (CD&V).- Mijnheer de voorzitter, eerst en vooral dank ik u omdat u de veiligheid van de personeelsleden van het Brussels Parlement en van de parlementsleden de voorbije dagen hebt vooropgesteld. Daarnaast spreek ik mijn respect uit voor al die mensen die in de weer zijn om anderen te helpen: mensen in de zorgsector die driedubbele shifts werken om wie verzwakt is, bij te staan.

Ook voor de vele blijken van solidariteit heb ik respect. Het is hartverwarmend om te zien hoe de Brusselaars, als het er echt op aankomt, één lijn trekken. Het gaat soms om kleine dingen: boodschappen doen voor iemand of mensen die geen bezoek mogen ontvangen, eens opbellen. Dat is geen grote inspanning, maar het kan een wereld van verschil maken.

Voorts heb ik respect voor de handelaars, die gedwongen worden om creatief te zijn, zodat ze via Instagram of andere sociale media contact kunnen houden met hun klanten. Zij hebben steun van de Brusselse regering nodig. U hebt al gezegd dat die steun er komt, maar ik wil u oproepen om die waar te maken zonder planlast. De handelaars hebben die financiële hulp nu nodig, niet over twee of drie maanden. Dat is voor hen een kwestie van overleven of failliet gaan.

Eén lijn trekken, dat is wat hier in het parlement nu ook gebeurt. Zoals de heer Ahidar al zei: het is ongezien dat meerderheid en oppositie hun meningsverschillen terzijde schuiven ten gunste van een heel serene aanpak. Dat is natuurlijk omdat we met zijn allen beseffen hoe ernstig de situatie is. Het gaat over mensenlevens redden. Het Brussels Parlement neemt vandaag dan ook geen gemakkelijke, maar een absoluut noodzakelijke beslissing. Het is bovendien de juiste beslissing, die ervoor zorgt dat de Brusselse regering met de nodige slagkracht en krachtadigheid kan optreden.

De CD&V zal het voorstel van ordonnantie dan ook goedkeuren.

(Applaus)

De heer Pepijn Kennis (Agora).- Het zijn uitzonderlijke tijden. Net als mijn collega's uit ik mijn steun aan alle slachtoffers en hun familie. Vandaag bespreken we een historisch voorstel van ordonnantie dat de regering volmacht geeft om deze ongeziene crisis het hoofd te bieden.

Brussel heeft nood aan een daadkrachtig beleid. De Brusselaars doen vandaag al wat ze kunnen om deze crisis te beheren. Zo blijven ze thuis, en zagen we zelden zo veel solidariteit tussen mensen, zo veel bereidwilligheid om burens te helpen, om toch nog een mondkapje naar de arts te brengen, om massaal bloed te geven, om mondkapjes te maken en onze gezondheidswerkers een hart onder de riem te steken.

Wat hier voorgesteld wordt, is om de regering het daadkrachtige beleid te laten voortzetten en om haar in het belang van de Brusselaars vertrouwen te schenken, met een verminderde voorafgaande democratische controle. Voor mijn fractie ligt dat gevoelig. Het staat ver af van het ideaalbeeld waarin burgers samen de stad maken, en dus ook ver af van de realiteit die we vandaag zien, waarin burgers effectief samen aan de slag gaan, in de straten en de wijken. Met alle Brusselaars samen zullen we deze crisis overwinnen.

Toch zijn deze maatregelen belangrijk en zullen ze hopelijk levens redden. Daarvoor rekenen we op de regering. Om de maatregelen niet te blokkeren, zal ik me dan ook onthouden bij deze stemming.

(poursuivant en français)

Ni les Bruxelloises et les Bruxellois, ni nous et vous les pouvoirs publics, ne pourront surmonter cette crise seuls. Des décisions claires devront être prises et communiquées, des écoles fermées, des appareils médicaux achetés, des budgets débloqués. Chacun aura son rôle à jouer : faire les courses pour les personnes âgées, s'entraider, faire preuve de solidarité entre voisins etc. Toutes choses que nous pouvons attendre des citoyens.

Prévoir des respirateurs, prendre des mesures de crise, envisager une indemnisation pour les travailleurs, réquisitionner des masques ou des hôtels pour héberger des personnes sans abri, c'est notre rôle en tant que pouvoirs publics, et donc le vôtre comme gouvernement.

Par conséquent, j'espère que dans les décisions que vous prendrez pour surmonter cette crise vous n'oublierez pas la force de tous ces Bruxelloises et Bruxellois, y compris les plus démunis, les sans-abri et les sans-papiers. Il faut aider les Bruxellois à s'entraider, car vous n'y arriverez pas tout seuls, et ils et elles non plus.

(verder in het Nederlands)

Laten we dat niet vergeten wanneer deze crisis achter de rug is: dat de Brusselaars er staan om samen hun stad te maken. Wanneer we de brokken lijmen en onze samenleving kan heropleven, hoop ik dat we die kracht als uitgangspunt nemen. Zo kunnen we samen het leven beter inrichten.

(poursuivant en français)

N'oublions pas qu'aujourd'hui, plus que jamais, ce sont les citoyennes et les citoyens qui font tourner notre ville : les infirmiers, les agents de propreté, les médecins et les caissiers, qui sont là pour nous soigner, nous approvisionner, assurer notre sécurité et conduire nos bus.

(verder in het Nederlands)

Vandaag vertrouwen we deze mensen ons leven toe. Terecht gaan we uit van de goedheid van onze stadgenoten. Alleen samen kunnen we de angst van deze crisis te lijf gaan.

(poursuivant en français)

Nous avons applaudi tous ces citoyens hier, sur notre balcon, pour leur témoigner notre confiance et notre reconnaissance. Ce que je vous demande aujourd'hui, c'est de continuer à faire confiance à nos concitoyens. S'ils peuvent sauver votre vie cette semaine, ils sont aussi en mesure d'imaginer et de décider du Bruxelles de demain. Applaudissons et remercions ces citoyens bruxellois qui mettent leur vie en danger pour que la vie continue.

(Applaudissements)

De heer Jan Busselen (PVDA).- Ik spreek mijn respect en dank uit voor iedereen die werkt in de essentiële dienstverlening: de zorgwerkers, de poetsdiensten, de buschauffeurs, politie en brandweer. Tegelijk ben ik bezorgd om de meest kwetsbare groepen, zoals mensen op de vlucht, die niet altijd weten waar ze nu naartoe kunnen, of mensen die financieel geraakt zullen worden en niet weten hoe ze uit deze situatie zullen komen.

We hebben te maken met een zeer ernstige crisis. Dit vereist krachtige en consistente maatregelen in het hele land. Er zijn reeds positieve acties ondernomen door de federale en de Brusselse regering, en die steunen wij. Tegelijkertijd vangen we ook alarmsignalen op vanuit de zorgsector, van mensen die bang zijn dat ze de

instroom van zieken niet zullen kunnen opvangen. Ook in de cultuursector zien mensen gederfde inkomsten verdwijnen, en in de privésector, waar de regels van social distancing niet altijd gegarandeerd kunnen worden, moeten mensen toch verder werken. Zelfs vanuit Net Brussel krijgen we noodkreten, omdat mensen er moeten werken zonder mondklappers, zonder hygiënische gels en met meerderen samen in te kleine ruimtes.

Wij erkennen dat het Brusselse voorstel van ordonnantie een duidelijk kader biedt, duidelijker dan het Waalse decreet. Dat lost het gebrek aan een parlementair debat echter niet op. Wie bepaalt de financiële omvang van het noodfonds? Waar gaan de middelen naartoe? Wie krijgt er zorg? Dat zijn fundamentele vragen. Daarom zullen wij ons onthouden bij de stemming over dit voorstel voor bijzondere volmachten.

Als enige nationale partij spreken wij met één stem. Uiteraard moeten we de werking van het parlement aanpassen aan de gezondheidscrisis waarin we ons bevinden. We zullen elke maatregel die in de goede richting gaat, steunen. Het grotendeels stilleggen van de parlementaire controle is echter een zeer zware beperking van de democratie. Het debat kan perfect beperkt worden tot bijvoorbeeld de fractieleiders of tot enkele parlementsleden. Wij hopen dan ook dat er gezocht wordt naar manieren om de democratische controle van het parlement weer op volle kracht te brengen, via bijvoorbeeld conference calls, zoals in Gent en Italië het geval is. Dit alles in het belang van de zorgwerkers, de buschauffeurs, de huisvuilophalers, de kwetsbare groepen.

(Applaus)

Mme Victoria Austraet (DierAnimal).- Nous avons tous conscience de vivre une situation exceptionnelle, une crise sans précédent. Cette situation exceptionnelle appelle des mesures qui le sont tout autant pour les institutions politiques. Comme cela a déjà été dit lors de la précédente séance plénière, l'heure est à la solidarité et à la cohésion.

Accorder des pouvoirs spéciaux au gouvernement pour faire face à cette crise et dans le cadre strict de celle-ci est une mesure de bon sens, mais également une nécessité. DierAnimal votera donc en faveur de la proposition, en espérant qu'elle aidera à surmonter cette grave crise sanitaire.

Je profite de l'occasion pour relayer un appel lancé par les refuges pour animaux. Ceux-ci ne dégorger pas. Les adoptions sont à l'arrêt, tandis que les abandons ne diminuent pas. En application des mesures fédérales, il semblerait que les bénévoles ne soient pas autorisés à se déplacer pour venir s'occuper des animaux, sans parler du fait qu'il s'agit souvent de personnes âgées, qui préfèrent logiquement rester chez elles. Il est indispensable que les bénévoles puissent continuer à aller soigner les animaux dans les refuges, par exemple à l'aide d'une dérogation spéciale.

En tout état de cause, les mois qui s'annoncent promettent de ne pas être de tout repos, ce sera à tout le moins le cas de ce mois-ci. Je souhaite encore une fois beaucoup de courage au gouvernement, à tous les citoyens confinés, aux malades et à leurs proches, et surtout aux aides soignants et aux urgentistes, qui jour après jour sont sur le front, au péril de leur vie.

(Applaudissements)

M. Rudi Vervoort, ministre-président.- En vous écoutant, je me disais que j'aspirais au moment où je pourrais discuter avec les uns et les autres de ce que nous avons connu, du déroulement des événements, de la manière dont nous avons affronté cette crise et de ce qu'il faudrait sans doute mieux faire demain.

Des moments tels que celui-ci nous permettent de tirer des enseignements et de mener une réflexion sur le modèle social que nous entendons mettre en oeuvre, la société dont nous rêvons, les améliorations à apporter à notre système de santé. Comment tirer les bénéfices de la situation que nous vivons aujourd'hui pour aborder la suite de la vie sur notre Terre ? C'est avec grand plaisir que nous nous y consacrerons.

Malheureusement, personne n'est aujourd'hui en mesure de pronostiquer l'évolution de l'épidémie et encore moins son éradication, si tant est que l'on puisse un jour atteindre ce moment. Je ne doute pas de la capacité de nos chercheurs à trouver des remèdes, mais la situation que nous connaissons aujourd'hui, peut-être la

rencontrerons-nous encore dans le futur, nous, nos petits-enfants ou arrière-petits-enfants. Tout cela nous amène aujourd'hui à réfléchir, lors de ce débat ayant pour préambule une demande que vous avez acceptée.

L'enjeu sanitaire que nous vivons constitue une première dans l'histoire moderne. Il s'agit d'une épreuve sanitaire et médicale, en plus d'être sociale et économique. Soyez aussi assurés que, dans toutes les discussions que nous avons pu avoir, dans les cercles dans lesquels nous avons été amenés à nous positionner - je pense au Comité de concertation, au Conseil national de sécurité etc. - nous nous sommes à chaque fois basés sur l'avis des experts. Des divergences existent cependant entre eux également. Face à cela, c'est à nous qu'il incombe de prendre les décisions les plus équilibrées possibles. Elles doivent tenir compte de l'avis des uns et des autres, et préserver, comme je l'ai rappelé hier, la vie sociale et l'impact sanitaire. Il ne faudrait pas que l'un se substitue à l'autre.

Dans notre Région - vous pensez certainement comme moi -, la vie sociale ne peut s'arrêter net par le confinement des Bruxelloises et des Bruxellois dans des environnements anxiogènes. Peut-être y serons-nous amenés, mais nous verrons au fil du temps. La difficulté est de concilier cet enjeu avec la nécessaire préservation de la santé d'autrui. Les mesures sont prises au jour le jour, avec une part d'incertitude quant à leur degré d'efficacité.

Nous devons donc aborder le débat avec humilité et dépasser nos clivages politiques, que ce soit au niveau bruxellois ou entre entités fédérées et fédérale. Nous ne sommes en effet jamais loin d'une sorte de course à l'échalote pour savoir qui fera le mieux ou débloquera le plus de moyens.

J'aimerais rappeler à nos collègues des autres entités que Bruxelles constitue le poumon économique du pays et qu'il serait erroné de croire que l'on peut s'en sortir en se sauvant soi-même au détriment des autres. Bruxelles représente 20 % du PIB, mais pas 20 % du budget. Il faudra donc veiller à une certaine solidarité nationale par rapport aux mesures économiques qui seront prises.

(verder in het Nederlands)

Deze crisis vereist politieke en administratieve antwoorden vanwege het ingrijpende karakter en de urgentie van de noodzakelijke maatregelen. Die urgentie valt soms moeilijk te verzoenen met de gebruikelijke procedure waarmee wetgevende normen worden uitgewerkt. We zullen misschien ordonnances moeten uitvaardigen of wijzigen op slechts enkele dagen tijd. Dames en heren volksvertegenwoordigers, dat is een eerste reden die verantwoordt dat mijn regering deze wetgevende vergadering verzoekt om over de mogelijkheid te kunnen beschikken wetgeving uit te vaardigen bij volmachtbesluit.

(poursuivant en français)

La demande de pouvoirs spéciaux sollicitée par mon gouvernement est encadrée, comme cela est généralement exigé, pour limiter le pouvoir ainsi délégué. Je tiens à rassurer celles et ceux qui ont évoqué les législations fiscales ou la transparence : nous n'avons absolument aucuns desseins cachés.

L'article 2 de la proposition d'ordonnance autorise le gouvernement à prendre toutes les mesures utiles pour prévenir et traiter d'urgence toute situation qui pose problème dans le cadre strict de la pandémie Covid-19 et de ses conséquences, notamment dans les domaines suivants :

- l'adaptation des textes légaux relatifs aux délais fixés par la législation de la Région de Bruxelles-Capitale ou adoptés en vertu de celle-ci ;
- l'adaptation des textes légaux relatifs aux domaines impactés par la crise et relevant des matières régionales ;
- la prise en charge des effets socio-économiques de la pandémie ;
- les mesures liées à la prévention et la sécurité sur le territoire régional ;
- les mesures sanitaires urgentes en relation avec les matières régionales ;
- les mesures relatives à la fonction publique régionale.

En effet, la fonction publique est également mise à l'épreuve et c'est dans ces moments-là qu'elle retrouve sa fonction de base, à savoir assurer la continuité du service à nos concitoyens.

La crise sanitaire mondiale porte aussi en elle une menace plus fondamentale encore contre notre démocratie : elle menace le fonctionnement même des parlements. En effet, les mesures de lutte contre la propagation du virus pourraient entraîner l'impossibilité pour le parlement de se réunir, notamment par l'application de mesures de confinement générales ou particulières. Nous réfléchissons, pour les communes, à des modes de fonctionnement différents, basés sur les technologies modernes, mais cela a ses limites. Nous tâchons à tout le moins de garantir la continuité de la fonction de l'État. Nous réfléchissons pour ce faire à toutes les possibilités qui se présentent.

(verder in het Nederlands)

Om deze dreiging zonder voorgaande sinds de Tweede Wereldoorlog het hoofd te kunnen bieden, moet de regering indien nodig wetgeving kunnen uitvaardigen in alle bevoegdheidsdomeinen van het gewest. Op die manier kan ze alle gebeurtenissen opvangen die een wetgevende ingreep vereisen.

(poursuivant en français)

Cette dernière considération est celle qui a finalement déterminé mon gouvernement à vous demander les pouvoirs spéciaux, car elle recèle le pire des dangers pour une collectivité politique : celle d'être privée des moyens d'agir dans la légalité, de tracer le cadre obligatoire de toute action collective, en somme de faire la loi. Il fallait couvrir cette éventualité de voir un parlement empêché d'agir.

Dans le même temps, c'est aussi l'éventualité qui nous amène à reculer à cette situation. Aucun gouvernement démocratique ne doit se résoudre facilement à se voir doter de pouvoirs spéciaux qui l'exonèrent du contrôle direct du parlement, tout en lui octroyant le pouvoir de légiférer.

Ordinairement, si ce pouvoir est accordé à un gouvernement, c'est cadré, défini, limité, comme c'est précisément le cas pour le premier cas de figure envisagé ici, celui de pouvoir agir vite. Mais celui que j'évoque à présent, il s'agit précisément d'autoriser le gouvernement à pallier l'éventuelle incapacité d'agir du parlement dans tous les domaines de compétences régionaux.

Je tiens à remercier tout le monde pour sa disponibilité. Nous avons été occupés fort tard avant-hier dans cet hémicycle, avec les bourgmestres, chefs de zone et tous les acteurs de la sécurité sur notre territoire. En bonne intelligence avec les services du parlement, il a été imaginé une association du parlement à l'utilisation de cette habilitation, que je souhaite la plus large possible. Les citoyens attendent de nous autre chose qu'un rapport opposant la majorité et l'opposition.

L'article 3 prévoit que, durant l'impossibilité de réunion du parlement dûment constatée par le Bureau, le gouvernement ne pourra faire usage de ses pouvoirs qu'à la suite d'une concertation avec le président du parlement et après que le Bureau a rendu un avis. Dans le texte, nous ne pouvions pas parler du Bureau élargi puisque ce dernier n'existe pas légalement. Cependant, nous n'allons pas ergoter sur qui peut ou non participer. Là n'est absolument pas l'enjeu. Si nous nous sommes limités au Bureau, c'est parce que le Bureau élargi n'existe pas dans la loi spéciale. C'est donc vraiment dans cet esprit que nous voulons travailler.

(verder in het Nederlands)

Wij vragen geen volmachten met als doel de macht van de regering gevormd uit de parlementaire meerderheid te versterken, wel integendeel. De omstandigheden van vandaag vereisen dat iedereen vol overtuiging meewerkt om het hoofd te bieden aan deze crisis. Dat geldt zowel voor het parlement als voor onze medeburgers, die allemaal verantwoordelijkheid dragen in de strijd tegen de verspreiding van dit gevaar. Ze hebben zelf de veerkracht in handen waarvan onze maatschappij blijk kan geven.

(poursuivant en français)

Si nous sommes résolus à agir avec détermination, afin d'épargner un maximum les effets de cette crise sanitaire à la société bruxelloise, nous entendons travailler dans le respect scrupuleux de l'habilitation qui nous sera donnée, et dans l'écoute de la parole de tous les groupes démocratiques.

Je remercie d'ailleurs les groupes de l'opposition qui ont cosigné cette ordonnance et ceux qui la voteront. Ils démontrent ainsi leur volonté que la lutte contre la propagation du virus comme la construction de réponses sociales et économiques aux effets de la pandémie soient une réponse commune et solidaire.

M. le président, je tiens à vous remercier pour la bonne collaboration que nous avons pu avoir avec vos services lors de l'élaboration de cette ordonnance.

En conclusion, c'est conscients du caractère d'exception des pouvoirs spéciaux mais résolus à tout faire pour que nous surmontions ensemble cette crise sanitaire et ses conséquences que nous vous demandons d'approuver l'ordonnance d'habilitation.

(Applaudissements)

M. le président.- La discussion est close.

Discussion des articles

M. le président.- Nous passons à la discussion des articles.

Article 1^{er}

Pas d'observation ?

Adopté.

Articles 2 à 6

Pas d'observation ?

Adoptés.

La discussion des articles est close.

Nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur l'ensemble de la proposition d'ordonnance.

Je vous rappelle qu'en vue d'éviter le confinement de l'ensemble des députés dans un seul et même endroit, il a été convenu d'une répartition pour les votes dans 4 salles différentes :

- les membres du Bureau élargi voteront dans l'hémicycle ;
- les députés dont le nom commence par la lettre A jusqu'à la lettre I voteront dans la salle 201 ;
- les députés dont le nom commence par la lettre J jusqu'à la lettre O voteront dans la salle 206 ;
- les députés dont le nom commence par la lettre P jusqu'à la lettre Z voteront dans la salle 101.

Le vote se fera par bulletin nominatif et chaque député recevra deux bulletins de vote : un pour le parlement et un pour l'Assemblée réunie.

Il vous sera demandé de déposer successivement les deux bulletins dans l'urne du local où vous irez voter, une première fois pour le vote de l'ordonnance régionale et une seconde fois pour le vote de l'ordonnance bicommunautaire.

- *La séance est suspendue à 11h53.*

- *La séance est reprise à 11h57.*

VOTE NOMINATIF

M. le président.- L'ordre du jour appelle le vote nominatif sur l'ensemble de la proposition d'ordonnance visant à octroyer des pouvoirs spéciaux au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 (n° A-167/1 – 2019/2020).

Il est procédé au vote.

RÉSULTAT DU VOTE

71 membres sont présents.

63 répondent oui.

8 s'abstiennent.

En conséquence, le parlement adopte la proposition d'ordonnance qui sera soumise à la sanction du gouvernement.

La séance plénière du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale est close.

Prochaine séance plénière sur convocation du président.

- La séance est levée à 12h16.